



Conseil communautaire du 9 juillet 2015 | PLUi

Intervention de Morvan LE GENTIL au nom du groupe écologiste

PLUi : INNOVONS DANS LES AMBITIONS ET LA CONCERTATION

La métropolisation continue à dévoiler ses révolutions concrètes, avec aujourd'hui le top départ officiel du contre la montre qui doit mener, à fin 2019, à l'adoption de notre PLUi intercommunal.

Aux yeux des élu-e-s écologistes, cette perspective paraît particulièrement intéressante :

- Dans le sillage du SCOT adopté récemment, ce PLUi porte une mise en cohérence des documents d'urbanisme de notre territoire – tout en articulant assez finement orientations « macro » et respect des spécificités locales, à travers l'implication des communes, objet de la délibération 2
- Il servira de canevas à nos ambitions de mixité sociale et d'accès de tous aux services de proximité
- Il traduira aussi dans nos outils opposables une prise en compte des enjeux écologiques : renforcés par les lois issues du Grenelle de l'environnement et par la loi ALUR, nous pouvons y développer une vraie stratégie de protection des zones agro-naturelles et de la biodiversité. On pense par exemple aux trames vertes et bleues qui sont une richesse de notre territoire ; mais également aux objectifs de densification pour lutter contre l'étalement urbain, à l'heure où l'équivalent d'un département français est nouvellement urbanisé tous les 10 ans.
- enfin, toujours en lien avec cette orientation stratégique d'une métropole « écoresponsable et exemplaire », ce travail sur le PLUi permettra d'intégrer de façon toujours plus étroite les questions de mobilité et de climat, en lien avec le Plan de Déplacements Urbains et le Plan Climat Air-Energie Territorial.

Pour toutes ces raisons, nous nous associons avec détermination au travail qui s'ouvre aujourd'hui : sa première force est de nous faire prendre conscience, à tous, que l'urbanisme est à la base de tout : rééquilibrer la part modale des transports en commun ? Accueillir nos concitoyens les plus précaires dans des conditions favorables ? Développer une filière bois locale pour la construction ? Alimenter les cantines en produits maraîchers bio produits localement ? Rien de tout cela – et ce ne sont que quelques exemples – n'est possible sans une politique d'urbanisme volontariste.

Ce volontarisme nous commandera d'être innovants et pionniers dans la rédaction de nos documents et outils : en particulier, les servitudes d'urbanisme peuvent être conçues de façon à inciter fortement au logement social ou au déploiement de matériaux renouvelables. Nous souhaitons également pousser l'idée d'un « coefficient d'occupation végétale » qui permettrait d'assurer un maintien de l'élément naturel dans les opérations d'aménagement. Ce n'est pas un gadget de poètes bobos : il est prouvé aujourd'hui que les tissus urbains, de par leur minéralité, sont victimes de micro-climats appelés « îlots de chaleur » qui amplifient les effets néfastes du dérèglement climatique pour leurs habitants.

Car ce sont bien la santé et le bien-être des habitants qui seront *in fine* les arbitres d'un urbanisme réussi. À ce titre, nous voulons nous arrêter un instant sur la démarche participative à construire autour de cette démarche PLUi :

Nous notons dans la délibération 1 une description relativement fournie des canaux envisagés pour la concertation, et ce souci du détail est louable. Toutefois ce sont essentiellement des vecteurs très « classiques » qui sont développés ici, supports de communication, réunions publiques, exposition. Des vecteurs qui se situent davantage sur le registre de l'information que sur celui de la concertation.

Cette concertation est certes difficile quand on parle « grands principes » et « vision métropolitaine », et peut-être faudra-t-il surtout à ce niveau mobiliser les structures représentatives, associations spécialisées, CODESPAR...

Mais nous avons des marges d'innovation sur les dimensions plus locales, à échelle des communes ou des quartiers : nos méthodes doivent se teinter d'éducation populaire, faire preuve de dynamisme, oser la confrontation des points de vue, faire émerger l'expertise d'usage et aider chacun à remplacer le réflexe NIMBY par un destin collectif... Nous ne partons pas de rien : sur notre métropole des expériences de « déambulations » autour de lieux qui méritent un débat – une rue, un carrefour parfois – existent et libèrent de manière pertinente la parole habitante. De même, appuyons-nous sur notre nouvelle identité « French Tech » : la modélisation 3D, les réseaux sociaux, les jeux pourquoi pas à l'heure où un nombre important de « gamers » s'amuse à construire des villes virtuelles... aspirons à faire de ce PLUi un lieu d'imagination et de créativité. Et n'hésitons pas à nous faire accompagner dans cette innovation, à aller nous inspirer auprès d'autres territoires de France ou d'ailleurs.

Visons à ce que notre boîte à outils soit la plus incitative possible pour niveler les pratiques par le haut, pas tant sur un socle minimal administratif mais sur un vrai souffle, pour sortir de ce paradoxe : l'urbanisme est réputé rébarbatif et techno alors que tout le monde a un point de vue et un désir sur sa ville, sur son territoire, et ne demande qu'à le partager pour peu qu'on lui en donne l'opportunité.

Il y a un enjeu à déployer cette concertation très en amont, car elle perdra de son efficacité à mesure que le processus et les options deviendront de plus en plus figés.

Je vous remercie.